

Par mail

Aux délégués au Synode

Lausanne, le 16 février 2018

## Synode extraordinaire des 9 et 10 mars 2018 – Convocation

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55, 57 et 58 du Règlement ecclésiastique (RE), en session extraordinaire :

le vendredi 9 mars 2018 de 18h à 22h

et

le samedi 10 mars 2018 de 8h30 à 12h et de 14h00 à 18h

au Centre paroissial St-Etienne à Prilly – ch. du Vieux-Collège 3

### L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture
2. Message du Conseil synodal
3. Dotations  
*Annexes : [rapport](#) du Conseil synodal (+ [annexe](#) et [résumé](#))  
et [rapport](#) de la Commission d'examen (y compris [annexes](#) et [résumé](#))  
(+ document « [état de la dotation au 1<sup>er</sup> janvier 2018](#) »)*
4. Election d'un ministre à la vice-présidence du Synode
5. Election d'un ministre à la Commission de gestion du Synode
6. Informations du Conseil synodal
7. Questions et interpellations
8. Clôture

Un clic sur les liens indiqués en bleu vous permet de télécharger les différents rapports depuis le site.



**Le rapport « Dotations » revêt une importance particulière pour l'avenir de notre Eglise. Nous souhaitons y consacrer l'essentiel de notre temps, lors de cette session extraordinaire.**

Cela ne nous empêchera pas d'accueillir, samedi matin, après la pause, Mme Cécile Pasche (pasteure stagiaire) qui nous présentera un bref compte rendu de l'Assemblée générale de la Communion Mondiale d'Eglises Réformées (CMER), assemblée à laquelle elle a pris part en juin dernier, à Leipzig.

Suite au verso

### Quelques informations pratiques

- Nous avons pris l'habitude d'envoyer la convocation sous forme électronique seulement. Les documents sont à télécharger, soit par un clic sur les différents liens de ce document, soit à cette adresse : <http://eerv.ch/documents/synode-2018/>. Les nouveaux délégués qui souhaiteraient recevoir les rapports sous forme papier s'adressent directement après de Mme Michel.
- Sandwiches et boissons sont organisés le vendredi soir en guise de légère collation. Une crousille sera à disposition pour les frais.
- Le samedi midi, les délégués sont invités à manger dans les différents restaurants de la place.

Nous rappelons également l'utilité des séances préparatoires par groupement de régions ainsi que la disponibilité du Conseil synodal pour prendre part à celles-ci. Prendre contact avec Mme Michel, cas échéant.

Merci à tous les lieux d'Eglise d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud  
Présidente



François Paccaud  
Secrétaire

Annexes : mentionnées à télécharger + liste des restaurants en page suivante.

Copie : Conseil synodal

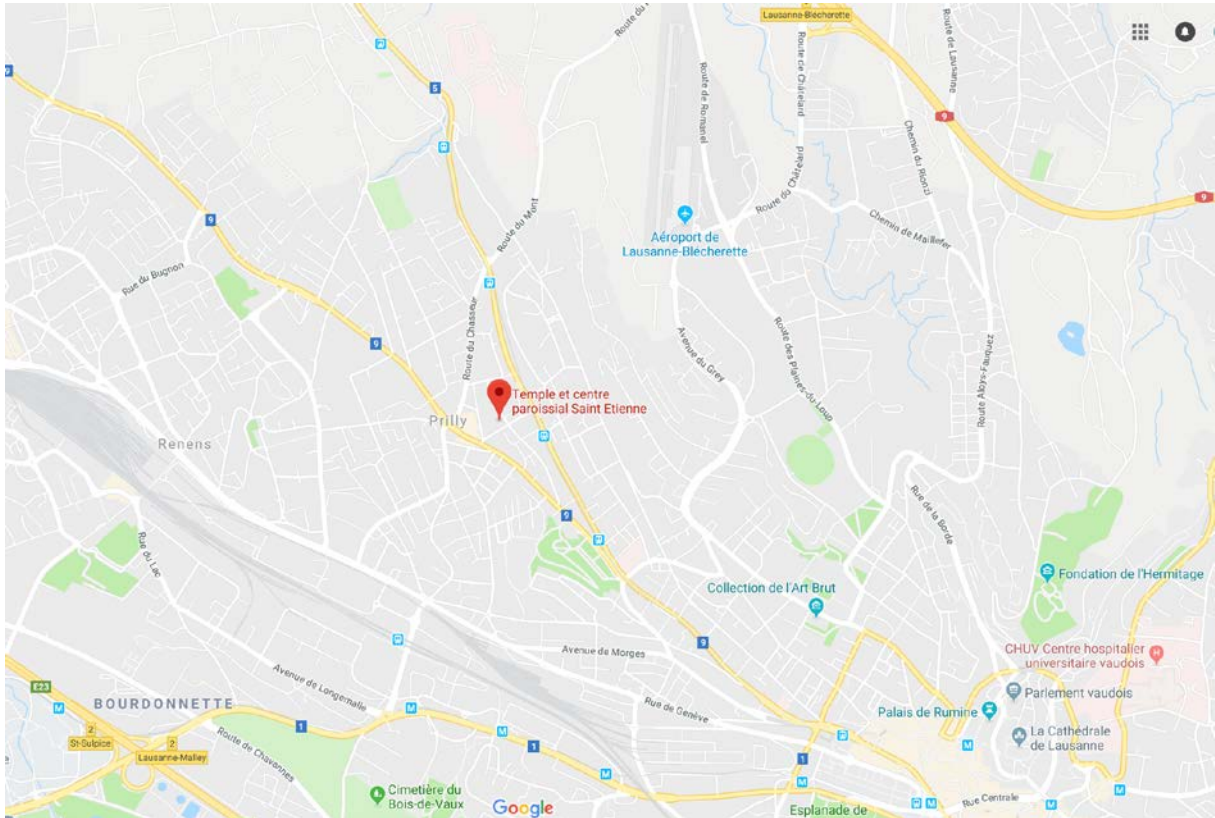
## Annexe : Accès au centre paroissial Saint-Etienne de Prilly

Ch. du Vieux-Collège 3 → <https://goo.gl/maps/DKQJpSPAhsC2>

En transports en commun

- Bus ligne 9 – Arrêt Huttin
- LEB Arrêt Union-Prilly

En voiture, stationnement au parking du centre Coop (parking payant – la première heure est gratuite)



## Restaurants à proximité

La [Treille](http://www.la-treille.ch) – Route de Cossonay 26 – 021 626 03 40 – [www.la-treille.ch](http://www.la-treille.ch)

Restaurant Coop – Centre Coop

Le [Fontan](http://www.fontan.ch) – Chemin de Fontadel 2 – 021 625 31 00